

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

Procès-verbal de la **session régulière** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (*Service incendie*), **séance du 15 juin 2011**, tenue à Sainte-Sophie de Lévrard **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet suppléant de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Deschaillons sur St-Laurent	- M. Christian Baril, maire
Fortierville	- M. Normand Gagnon
Lemieux	- M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	- M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	- M. Maurice Grimard, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	- M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	- Mme Ginette Deshaies, mairesse
Saint-Pierre-les-Becquets	- M. Jean-Guy Paré, maire

et tous formant quorum.

Ne sont pas représentées :

Sainte-Sophie-de-Lévrard
Ville de Bécancour
Saint-Sylvère

Assistent également à cette séance :

M. André Roy, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Line Villeneuve, secrétaire -trésorière adjointe
M. Robert Bernier, directeur incendie
Mme Élisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service

1. **PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la vérification du quorum et le mot de bienvenue, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

**RÉSOLUTION # 2011-06-150
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER que l'ordre du jour soit accepté tel quel en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 4 MAI 2011
5. FINANCES- SSIRMRCB
 - 5.1 Liste des recettes et déboursés
 - 5.2 Liste des comptes à payer
 - 5.3 Achat d'un poste d'ordinateur et de la suite Office 2010
6. CORRESPONDANCE
7. RAPPORT DU DIRECTEUR
 - 7.1 Déplacements
 - 7.2 Suivi des interventions
 - 7.3 Entretien véhicules incendie
 - 7.4 Formulaire pour les personnes nécessitant de l'aide particulière
 - 7.5 Rapport du congrès de l'ACSIQ
 - 7.6 Résumé de la rencontre du 8 juin avec la MSP
 - 7.7 Suivi du dossier 911
8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE
 - 8.1 Machine à fumée
 - 8.2 Congrès de l'ATPIQ
 - 8.3 Camp 911 et simulation
 - 8.4 Participation au comité sur le gaz de schiste
 - 8.5 Stagiaire en prévention
 - 8.6 Plans d'intervention
 - 8.7 Portion du territoire priorisé pour la prévention résidentielle
9. ENTENTE D'ENTRAIDE INCENDIE AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE
INCENTRAIDE
10. RESSOURCES HUMAINES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

- 10.1 Jeunes au travail
- 10.2 Formation
- 10.3 Convention collective des pompiers
- 11. AFFAIRES NOUVELLES
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 4 MAI 2011

**RÉSOLUTION # 2011-06-151
adoption du procès-verbal – séance du 4 mai 2011**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER que le procès-verbal de la séance du 4 mai 2011 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. FINANCES- SSIRMRCB

5.1 Liste des recettes et déboursés

Les recettes pour la période du 5 mai au 15 juin s'élève à 211 604 \$ (quotes-parts, rapport pour assurances, amendes pour feu sans permis). Les déboursés pour la même période sont de 115 140 \$ (salaires, DAS, télécommunications, fournitures de bureau, déplacements, outillage, réparations et entretien camions).

5.2 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2011-06-152
acceptation des comptes à payer au 15 juin 2011**

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité général émis en janvier 2011;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER d'autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 15 juin 2011, ainsi qu'il suit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
Chaussures Maxime	Souliers (directeur)	153.75	153.75
Broderie Design	Vêtements préventionniste	182.17	
	Vêtements directeur	116.26	
	Vêtement préventionniste	79.87	378.30
Ville de Bécancour	Formation pompier section 2 (7 participants)	5195.36	5195.36
CMP Mayer	10 paires de gants	873.24	873.24
Congrès ATPIQ	Congrès préventionniste (Oct. 2011) Inscription	265.00	265.00
Cantine Cric-Oui	Repas pompiers	65.10	65.10
Municipalité de Leclercville	Entraide feu du 10 mai à Deschaillons	306.96	306.96
Machinerie Dubois	Supports à piscine sur 2 citernes	1866.67	1866.67
Yves Pépin	Service de formation RCR	150.00	150.00
Serge Brisson	Déplacements	46.46	46.46
Denis Valois	Déplacements	13.80	13.80
Eric Tremblay	Remboursement achat caserne 9	55.00	55.00
Yvon Gilbert	Déplacements	18.86	18.86
Stéphane Patenaude	Déplacements formation RCR	36.20	36.20
Marilou Lemay	Déplacements formation RCR	10.12	10.12
Sébastien Demers	Déplacements	110.03	110.03
Total			9 544.85

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

5.3 Achat d'un poste d'ordinateur et de la suite Office 2010

**RÉSOLUTION #2011-06-153
achat d'un poste d'ordinateur et la suite Office 2010**

CONSIDÉRANT QUE Microsoft cessera sous peu le soutien (mises à jour) de la version XP de son système d'exploitation et de la suite Office;

CONSIDÉRANT QUE Infotech (logiciel de comptabilité Sygem) recommande fortement d'utiliser Windows 7 (système d'exploitation) et la version 2010 de la suite Office;

CONSIDÉRANT QUE le poste actuel de la secrétaire comptable du SSIRMRCB, qui date de 2007, n'est pas en mesure de supporter ces nouvelles versions;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'acquisition d'un nouveau poste est de l'ordre de 500 \$ et qu'il en est de même pour la suite Office Pro (incluant Access);

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser l'acquisition d'un nouvel ordinateur et de la suite Office Pro 2010.

ADOPTÉE

M. Christian Baril suggère de vérifier le prix de ces équipements chez SPAM Informatique (Deschaillons) afin d'encourager, à prix égal, un commerce situé sur le territoire du service.

6. CORRESPONDANCE

7. RAPPORT DU DIRECTEUR

7.1 Déplacements

M. Robert Bernier présente le rapport de ses déplacements.

7.2 Suivi des interventions

Pour la période du 5 mai au 15 juin, un total de 10 sorties ont été faites dont 3 feux de résidence, 2 accidents routiers, 3 alarmes automatiques, 1 feu de cheminé et une sortie préventive.

7.3 Entretien véhicules incendie

Le #6012 a eu besoin de réparations importantes, dont la pompe à eau. Pour les autres camions, les réparations ont été mineures. Équipements Incendie Levasseur est venu faire des réparations sur garantie sur le #209, le #212 et le #607. Ils doivent revenir pour terminer des réparations sur le #212. Les supports à piscine sur les 2 citernes (#6009 et le #6011) ont également été installés.

7.4 Formulaire pour les personnes nécessitant de l'aide particulière

**RÉSOLUTION #2011-06-154
acceptation du formulaire**

CONSIDÉRANT la conception d'un formulaire pour les personnes nécessitant de l'aide particulière ;

CONSIDÉRANT QUE les informations recueillies par ce document s'avèrent importantes pour les pompiers qui doivent venir en aide à ces personnes ;

CONSIDÉRANT QU'il est important de rejoindre le maximum de citoyens afin de les informer sur l'utilité de ce formulaire et sa diffusion ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser l'élaboration d'un formulaire pour les personnes nécessitant de l'aide particulière et que sa distribution soit faite via les journaux locaux, les bureaux municipaux et les pompiers lors des visites résidentielles.

ADOPTÉE

7.5 Rapport du congrès de l'ACSIQ

Campagne de prévention des incendies, semaine du 8 au 15 octobre 2011: Le 12 octobre à l'échelle provinciale aura lieu « La grande évacuation ». Cette activité consiste à faire sortir tous les gens de leur maison dans une simulation d'évacuation. Le tout se déroulera entre 18h00 et 20h00. Une campagne de publicité provinciale sera faite.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

Intervention d'urgence en présence de personnes handicapées : L'association suggère d'envoyer un formulaire de divulgation volontaire demandant aux résidents de indiquer s'il y a des gens souffrant d'un handicap dans leur résidence et de quel handicap il s'agit. Une résolution a été adoptée au point 7.4.

Rapport sur le bilan et l'état de l'avancement des travaux pour la certification des résidences privées pour personnes âgées et des plans de sécurité pour les garderies : . Le ministère a fait rapport de l'état d'avancement. On devrait avoir des nouvelles du déroulement final prochainement.

Bilan de l'École nationale des pompiers : La date butoir pour la formation des officiers était fixée à septembre 2010 et aucun prolongement n'est possible. Les critères pour la formation seront également augmentés. Il faudra détenir une formation de pompier 2 pour pouvoir être formé comme officier. Pour les pompiers, la formation sur les matières dangereuses et auto sauvetage fera partie de la section 1. La durée du cours passe de 275 heures à 330 heures.

**RÉSOLUTION #2011-06-155
formation des pompiers et officiers à temps partiel**

CONSIDÉRANT QUE la formation existante est déjà exigeante pour les pompiers et officiers à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE le nombre d'heures exigées pour la formation d'officier et le délai pour être à jour est trop court;

CONSIDÉRANT QU' il est exagéré de demander d'avoir la formation de « pompier 2 » pour continuer la formation des officiers dans un service à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des pompiers et officiers à temps partiel ont d'autres obligations telles que leur travail principal et leur famille;

CONSIDÉRANT que ces exigences peuvent décourager les pompiers actuels et potentiels mettant en danger l'existence même des services incendies des petites municipalités;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER de demander au ministre de la Sécurité Publique de reconsidérer les exigences relatives à la formation des pompiers à temps partiel afin de prendre en compte leur disponibilité et la réalité des services incendie des municipalités et du travail des pompiers à temps partiel.

ADOPTÉE

Bilan du ministère de la Sécurité publique et perspective en sécurité incendie : M. Guy Laroche, sous-ministre, explique que les services incendies seront de plus en plus sollicités non seulement pour les incendies mais également pour toutes les activités de sauvetage (sécurité civile). De plus, l'orientation du ministère favorisera le regroupement des services incendies afin que ceux-ci soient plus efficaces.

Résultats et fin de l'étude sur la mousse de classe A : L'étude est terminée et une présentation a été faite confirmant que la mousse de classe A est efficace. La présentation a démontré la différence qu'il y avait lors d'une intervention avec l'eau seule, avec l'eau et la mousse, et eau/mousse avec système CAFS. Pour l'extinction d'un feu donné en exemple (intervention de 1 minute), le besoin est de 180 gallons d'eau. Avec l'eau et la mousse il s'éteint en 40 secondes et le besoin est de 70 gallons d'eau. Avec le système CAFS, le même incendie a été éteint en 20 secondes et le besoin en eau a été de 20 gallons. Le système CAFS est un système qui projette la mousse avec une pression. La mousse avec système CAFS devrait être reconnue d'ici fin 2011 par les assurances et le MSP. Un avis juridique est attendu.

M. Maurice Grimard demande si les points d'eaux seront revus à la baisse. M. Bernier répond positivement et une modification au schéma sera nécessaire. Par contre, des points d'eaux stratégiques devront quand même être faits. M. Mario Lyonnais demande qu'un retour soit fait sur le nombre de points d'eau requis si la mousse est reconnue. M. Bernier vérifiera le nombre de points d'eau requis pour chacune des municipalités. Il demande également que les tests de bornes de chaque municipalité lui soient transmis.

Inspection des bâtiments de ferme

Une entente devrait être conclue avec les compagnies d'assurances et une formation sera préparée et donnée par le Service incendie de St-Hyacinthe et le Collège Montmorency en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique.

Code de sécurité : Code national de prévention des incendies : Présentation du nouveau coffre à outils pour la réglementation municipale en sécurité incendie. Le ministère de la Sécurité publique demanderait à ce que le nouveau CNPI soit intégré à la réglementation municipale pour assurer l'immunité aux préventionnistes et aux inspecteurs municipaux.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

**RÉSOLUTION #2011-06-156
intégration du Code national de prévention des incendies 2010 à la réglementation
municipale
demande à la FQM**

CONSIDÉRANT le congrès de l'ACSIQ tenu en mai 2011 ;

CONSIDÉRANT qu'il est fortement suggéré d'intégrer le CNPI à la réglementation municipale ;

CONSIDÉRANT que les municipalités ne disposent pas des ressources techniques appropriées pour assurer le respect des dispositions du CNPI ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE M. Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la MRC de Bécancour demande à la FQM de faire les représentations nécessaires afin que l'intégration du CNPI à la réglementation municipale ne soit pas obligatoire.

ADOPTÉE

7.6 Résumé de la rencontre du 8 juin avec la MSP

Suivi des points d'eau et le MDDEP, le MRNF et la CPTAQ : Un plan d'ingénieur sera rendu disponible en septembre prochain sur le site du MSP. En regard de la CPTAQ, un seul coût sera exigé peu importe le nombre de points d'eau. Le plan d'ingénieur ne sera pas nécessaire pour l'établissement dans un lac ou un étang privé. Le coût pour un point d'eau, dans un lac ou une rivière, sera moins dispendieux que de faire l'installation d'un réservoir. Par contre, le coût d'entretien annuel sera plus dispendieux cause des frais d'inspection.

Rapport d'activité uniformisé proposé par le MSP : Il va y avoir des modifications au rapport avec plus de détails à répondre sur les actions attendues.

Bibliothèque virtuelle : Le nombre de documents disponibles en ligne, sur le site du MSP, sera augmenté (formulaires, avis juridiques, informations, etc.);

Assurances en milieu agricole : Le dossier chemine lentement.

Achat de groupe : L'UQM prévoit une rencontre en août sur le sujet.

La prochaine rencontre est prévue pour le 15 septembre prochain à Shannon.

7.7 Suivi du dossier 911

Le comité en place est à rédiger le devis d'appel d'offres, lequel doit être fait avant le 31 août 2011. Cependant une prolongation peut être possible. M. André Roy sera présent lors de la prochaine rencontre du comité le 16 juin prochain.

8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE

8.1 Machine à fumée

Mme Élisabeth Bélanger présente les soumissions reçues pour l'acquisition d'une machine à fumée dans le cadre du Camp 911. Cette dépense a déjà été approuvée par résolution.

Nom du fournisseur	Prix avant taxes
Protection CFS	1 137.99
CMP Mayer	1 400.00
Aréo-Feu	1 840.45

Le soumissionnaire retenu est Protection CFS étant le plus bas conforme.

8.2 Congrès de l'ATPIQ

**RÉSOLUTION #2011-06-157
congrès de l'ATPIQ
autorisation de participation**

CONSIDÉRANT QUE la dépense est prévue au poste budgétaire 02-222-00-313 ;

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Sébastien Demers soit autorisé à assister au congrès de l'ATPIQ en octobre 2011.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le coût d'inscription (185\$) soit assumé par la MRC et que cette dernière rembourse les frais de déplacement, séjour et subsistance sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

8.3 Camp 911 et simulation

Le camp se déroulera du 4 au 9 juillet incluant la simulation. Cette année, le camp pourra accueillir 16 candidats. Pour la simulation du samedi, la population sera invitée afin de voir quelles notions ont été apprises lors du camp. Le formulaire a été envoyé à toutes les municipalités pour que les jeunes puissent se le procurer. Une séance d'information a également été faite avec les jeunes à l'École Secondaire Les Seigneuries.

Un projet de mise à feu d'une maison déjà incendiée, avant sa démolition, serait possible avec l'accord des membres du conseil. Lors de la journée du samedi le 9 juillet, plusieurs activités pourraient avoir lieu soit : pratique d'extincteurs portatifs pour la population, remplissage et vérification des extincteurs des particuliers, sauvetage AG, ambulances et policiers seraient sur place avec les pompiers. La mise à feu ferait une pratique pour les pompiers par la même occasion. Les médias seraient invités ainsi que les maires, députés et toute la population.

**RÉSOLUTION #2011-06-158
acceptation de la mise à feu pour la simulation du camp 911**

ATTENDU QUE si les conditions climatiques le permettent, la mise à feu de la maison située au 650 Principale Est à Parisville sera faite dans le cadre des activités de simulation du camp 911 ;

ATTENDU QUE plusieurs pompiers seront présents afin d'assurer la sécurité sur les lieux ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la mise à feu dudit bâtiment se fasse si les conditions climatiques le permettent et que la sécurité est optimale pour tous.

ADOPTÉE

8.4 Participation au comité sur le gaz de schiste

Le comité va se rencontrer pour la 1^{ère} fois ce jeudi 16 juin à 19h00 au bureau de la MRC. Le comité est composé d'un représentant du ministère de l'environnement, de l' UQTR, de M. Jean-Guy Paré et autres. C'est lors de cette rencontre que le rôle du préventionniste au sein de ce comité sera établi et que son mandat sera défini.

8.5 Stagiaire en prévention

M. Carl Forand a grandement apprécié son stage du 16 mai au 3 juin dernier. Il souhaite demeurer dans la région et se cherche activement un emploi pour lui permettre de prendre de l'expérience au sein du SSIRMRCB si possible.

8.6 Plans d'intervention

Les plans d'intervention s'effectuent selon les échéances prévues et la validation de ces plans avec le directeur et les chefs de districts est débutée. 2 rencontres ont été effectuées jusqu'à maintenant soit le lundi 30 mai et le lundi 13 juin. La prochaine étape est de mettre en place les plans et de les rendre disponibles dans les véhicules.

8.7 Portion du territoire priorisé pour la prévention résidentielle

M. Sébastien Demers est à délimiter le territoire priorisé pour la prévention incendie. Dès son analyse terminée, les municipalités concernées seront avisées par courriel.

9. ENTENTE D'ENTRAIDE INCENDIE AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE INCENTRAIDE

**RÉSOLUTION #2011-06-159
signature de l'entente d'entraide incendie avec la Régie intermunicipale Incentraide**

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couvertures de risques exige la signature d'ententes d'entraide incendie avec les territoires adjacents ;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente a été présenté et que les conditions sont satisfaisantes ;

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE d'autoriser la signature de ladite entente par le préfet suppléant et le secrétaire-trésorier.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

M. Mario Lyonnais souhaite la bienvenue à M. André Roy le nouveau directeur général de la MRC et du CLD de Bécancour.

10.1 Jeunes au travail

4 candidats ont été rencontrés et le choix s'est arrêté sur Keven Hamel de Sainte-Cécile-de-Lévrard. Il débutera dans la semaine du 27 juin sous la supervision de M. Robert Bernier.

**RÉSOLUTION # 2011-06-160
Jeunes au travail
engagement**

CONSIDÉRANT QUE M. Keven Hamel répond aux critères du programme Desjardins Jeunes au travail ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Keven Hamel de Sainte-Cécile-de-Lévrard, soit embauché pour 180 heures dans le cadre du programme Desjardins Jeunes au travail.

ADOPTÉE

10.2 Formation

Un officier de Deschaillons sera formé pour OSST (officier en santé et sécurité au travail) et 1 officier continu sa formation d'officier 1. La réforme de la formation pour les officiers se fera en 2012.

10.3 Convention collective des pompiers

M. Guy St-Pierre explique que le comité des ressources humaines a rencontré le comité de négociations des pompiers le 16 mai dernier. Par la suite le comité des ressources humaines a fait une réunion le 26 mai et c'est suite à cette rencontre qu'ils vont discuter en réunion de travail avec les maires de la grille salariale et un suivi sera fait par la suite au comité de négociation.

11. AFFAIRES NOUVELLES

M. Mario Lyonnais félicite les pompiers de Fortierville pour leur implication à Opération Enfant Soleil et à une activité de dernière minute avec des enfants handicapés. Il les remercie de leur disponibilité et de leur engagement. Une lettre de félicitations sera envoyée à la caserne 9.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION # 2011-06-161
levée de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que la présente séance soit levée (22h10).

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

André Roy, MBA
Dir. général et sec.-trésorier

